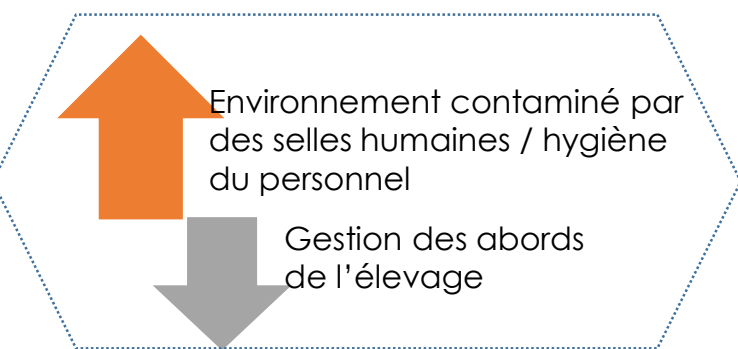


## DE QUOI S'AGIT-IL ?

- ➔ Affection du tissu musculaire due au développement de **larves cysticerques, formes larvaires de ténias**, qui sont des parasites de l'intestin de nombreux mammifères et de l'homme.
- ➔ Chez les bovins, il s'agit de l'espèce *Cysticercus bovis*, larve du ténia de **l'homme** (*Taenia saginata* = « ver solitaire »).
- ➔ La cysticercose est aussi appelée ladrerie.

700 gros bovins concernés par an

## CAUSES PROBABLES



➔ Lorsqu'un élevage est touché, il peut s'agir :

- D'un **cas isolé** avec contamination faible qui survient de façon aléatoire (personne ayant contaminé les abords de la pâture)
- De **plusieurs cas** : investigations nécessaires (épandages).

## DÉTECTION SUR L'ANIMAL VIVANT

- ➔ Il n'y a **aucun signe clinique chez les bovins**.

## QUE FAIRE À L'ÉLEVAGE ?

- ➔ **Eviter l'épandage** des eaux usées domestiques (effluents contenant des selles humaines) conjointement aux eaux usées agricoles.
- ➔ **Gestion des épandages de boues d'épuration** :
  - Privilégier les **boues hygiénisées**.
  - Respecter le délai d'attente de 6 semaines entre mise à l'herbe (ou récolte) et épandage de boues non hygiénisées (3 semaines pour les boues hygiénisées).
- ➔ **Hygiène stricte** du personnel de l'élevage.
- ➔ Protection des bovins de la contamination :
  - **Limitation de l'accès des promeneurs** aux prairies pâturées.
  - Eviter la distribution de **fourrages** potentiellement contaminés (maïs près des voies ferrées ou des routes très fréquentées).

**ATTENTION** : La cysticercose fait partie des **motifs à renseigner** dans le cadre de la transmission d'informations sur la chaîne alimentaire.



Transmission d'informations sur la chaîne alimentaire

J'informe que ce bovin :

- a subi récemment un traitement pour lequel, le délai d'attente « viande » n'est pas terminé.
- provient d'un lot d'animaux ou un cas de botulisme a été déclaré il y a moins de quinze jours.
- provient d'un troupeau ayant eu, en deux mois, deux cas de listériose clinique, le premier cas ayant été diagnostiqué il y a moins de six mois.
- provient d'un troupeau ayant eu, en deux mois, deux cas de salmonellose clinique, le premier cas ayant été diagnostiqué il y a moins de six mois.
- provient d'un lot ayant fait l'objet d'au moins une information sur la présence de cysticerques.
- présente un motif qui a été notifié par l'Administration et qui doit faire l'objet de mesures de gestion particulières.

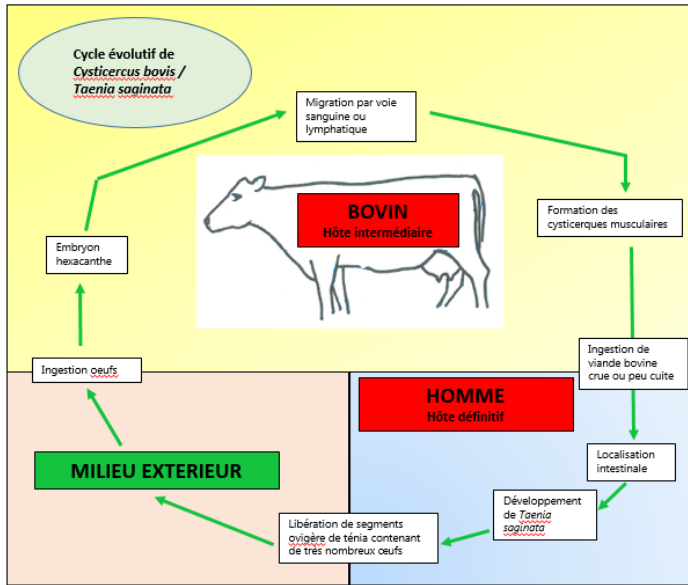
**DOIT ÊTRE RETOURNÉ À LA DIRECTION DU AU GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE**

A cocher si le bovin provient d'un lot d'animaux (animaux ayant reçu la même alimentation et/ou la même eau) pour lequel l'éleveur a reçu au moins **une information des services vétérinaires pour cysticercose**, il y a moins de 9 mois.

L'obtention de 2 résultats négatifs consécutifs suite à l'abattage d'animaux issus du même lot permet l'arrêt du signalement des cas, même si les 9 mois ne sont pas écoulés.

# POUR ALLER PLUS LOIN

## MÉCANISME DE FORMATION DE LA LÉSION



La cysticerose est une zoonose.

## OBSERVATIONS À L'ABATTOIR

Les lésions peuvent concerner la carcasse, la langue, le cœur, les joues et le diaphragme.

Lésion (appelée « grain de ladre ») caractéristique suivant le stade :

- **Forme infestante** (forme vivante) : chaque larve prend la forme d'un grain de riz, de coloration rosée, disposé entre les fibres musculaires. La **vésicule** est brillante, avec une paroi mince et translucide.
- **Forme dégénérée** : mort et dégénérescence du cysticerque avec **nécrose** de la vésicule et diminution de son volume. Magma jaunâtre entouré d'une coque fibreuse.



## SAISIE PARTIELLE OU SAISIE TOTALE ?

Observation d'au moins un cysticerque vivant => Carcasse déclarée ladre  
 Observation d'au moins une forme dégénérée => Carcasse suspecte de laderie

